



Éducatrice Spécialisée PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)



Les débouchés pour :

Éducatrice Spécialisée PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse),

en Nouvelle-Calédonie, les débouchés sont principalement liés à la prise en charge et à l'accompagnement des mineurs en difficulté, qu'ils soient en conflit avec la loi ou en danger. Voici les principaux débouchés et aspects à considérer :

1. Au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) elle-même :

Éducateur PJJ en milieu ouvert (SEMOI - Service Éducatif en Milieu Ouvert et d'Insertion) : Il s'agit d'accompagner les jeunes à leur domicile, en lien avec leur famille, et de mettre en œuvre des mesures éducatives décidées par les magistrats. C'est le débouché le plus courant.

Éducateur en établissements de placement judiciaire : La Nouvelle-Calédonie dispose de structures d'hébergement pour les mineurs (foyers, centres éducatifs fermés ou renforcés, centres de placement immédiat, centres d'accueil de jour). Les éducateurs y assurent un accompagnement quotidien et la mise en œuvre de projets éducatifs.

On peut citer notamment :

L'établissement de placement éducatif/foyer d'action éducative (EPE/FAEN) pour les 13-16 ans à Nouville.

L'établissement de placement éducatif/foyer d'action éducative (EPE/FAEP) pour les 16-18 ans à Païta.

Fonctions d'encadrement : Après plusieurs années d'expérience et par concours interne ou promotion, une éducatrice PJJ peut évoluer vers des postes de chef de service éducatif, voire de directeur des services de la PJJ.

2. Autres secteurs en lien avec l'enfance et la jeunesse en difficulté :

Bien que le diplôme d'Éducatrice Spécialisée PJJ soit spécifique à la fonction publique d'État (Ministère de la Justice), les compétences acquises sont très recherchées dans le secteur social au sens large en Nouvelle-Calédonie. Cela peut inclure :

- **Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS)** : La DPASS recrute des éducateurs spécialisés pour la protection de l'enfance et de la famille, la jeunesse, les personnes handicapées, les personnes âgées ou en difficulté.
- **Associations du secteur social et médico-social** : De nombreuses associations œuvrent dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'insertion, de l'aide aux jeunes en difficulté. Un DEES (Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé) est souvent requis et les compétences d'une éducatrice PJJ sont très appréciées.
- **L'Éducation Nationale** : Le Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie recrute parfois des assistants de service social / éducateurs spécialisés pour les collèges.
- **Prévention de la délinquance et de la déscolarisation** : Des postes peuvent exister dans des structures locales ou des collectivités qui travaillent sur ces problématiques.

Conditions d'accès et particularités en Nouvelle-Calédonie :

- **Concours** : Pour devenir éducateur de la PJJ, il faut généralement réussir un concours de la fonction publique (externe ou interne).
- **Formation** : La formation des agents de la PJJ est assurée par l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ).
- **Mobilité** : Les postes d'éducateurs PJJ sont répartis sur le territoire national, et une affectation en Nouvelle-Calédonie est possible après le concours, en fonction des besoins des services. La Nouvelle-Calédonie a d'ailleurs des partenariats avec la PJJ métropolitaine pour des échanges et des formations.
- **Bourses et recrutement local** : La Nouvelle-Calédonie attribue régulièrement des bourses avec affectation spéciale pour les études d'éducateur spécialisé, et certaines écoles organisent des épreuves de concours sur place.

En résumé, les débouchés pour une Éducatrice Spécialisée PJJ en Nouvelle-Calédonie sont réels et variés, principalement au sein des services de la PJJ elle-même, mais aussi dans le secteur social plus largement, étant donné le besoin constant d'accompagnement pour les jeunes et familles en difficulté.

Pour devenir :

Éducatrice Spécialisée PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) en Nouvelle-Calédonie, l'orientation scolaire principale passe par l'obtention du **Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)**.

Voici les étapes et orientations possibles :

1. Le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)

- Prérequis pour la formation DEES :
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou équivalent, tel qu'un DAEU, ou certains diplômes professionnels de niveau 4 ou 5 comme le Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, etc.).
 - Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale incompatible avec l'exercice du métier.
 - Satisfaire aux épreuves de sélection organisées par les instituts de formation (souvent une épreuve écrite d'admissibilité et des épreuves orales d'admission évaluant les capacités rédactionnelles, d'analyse, les aptitudes et motivations).

• Où se former en Nouvelle-Calédonie ?

- **L'Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie (IFPSS-NC)**, situé à Nouméa, propose des formations dans le domaine social, y compris le Diplôme de Moniteur Éducateur. Bien que le DEES soit un niveau supérieur, il est la voie classique pour devenir éducateur spécialisé. Il est important de vérifier directement auprès de l'IFPSS-NC les formations spécifiques au DEES, car les offres peuvent évoluer.
- Il est également possible de suivre une formation en métropole et de faire valoir le diplôme en Nouvelle-Calédonie, même si des conditions de résidence peuvent s'appliquer pour certaines aides à la mobilité (Passeport Mobilité).

• Voies d'accès au DEES :

- **Formation en continu** : Parcours classique après le baccalauréat.
- **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** : Si vous avez déjà une expérience significative (au moins 4 500 heures sur 3 ans minimum) en tant qu'éducateur en milieu scolaire, adjoint d'éducation ou surveillant, vous pouvez obtenir le diplôme par VAE.
- **Passerelles** : Il peut exister des passerelles depuis d'autres diplômes du secteur social (comme le Diplôme de Moniteur Éducateur) permettant de suivre une formation complémentaire pour obtenir le DEES.

2. Le Concours de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Une fois titulaire du DEES (ou d'un diplôme de niveau Bac+3 équivalent), vous devrez réussir le concours d'Éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

- Conditions d'accès au concours externe PJJ :
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum.
 - Remplir les conditions générales de participation aux concours de la fonction publique (nationalité, jouissance des droits civiques, etc.).

Déroulement du concours :

- Il comprend généralement des épreuves écrites (analyse de situation éducative ou familiale) et des épreuves orales (entretien avec le jury, épreuve de table ronde).

Formation après le concours :

- Les lauréats du concours externe suivent une formation rémunérée de **18 mois** à l'**École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ)**, située à Roubaix (France métropolitaine). Cette formation est statutaire et permet d'acquérir les spécificités du métier d'éducateur PJJ.

En résumé, les orientations scolaires sont :

1. Obtenir un Baccalauréat (ou équivalent) de préférence dans une filière générale ou technologique (par exemple, ST2S - Sciences et Technologies de la Santé et du Social) qui apporte une bonne culture générale et des bases dans le domaine social.
2. Préparer et obtenir le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES), idéalement via l'IFPSS-NC en Nouvelle-Calédonie si la formation y est proposée, ou en métropole.
3. Réussir le concours externe d'Éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et suivre la formation à l'ENPJJ.

Il est crucial de se tenir informé des dates de concours et des conditions spécifiques via les sites officiels du Ministère de la Justice (Justice qui recrute), de l'ENPJJ et de la Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFP-NC) pour les postes locaux et les bourses éventuelles. La Province Sud de Nouvelle-Calédonie, par exemple, mentionne l'attribution régulière de bourses avec affectation spéciale pour les études d'éducateur spécialisé.